



# Conseil municipal

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024

### OBJET : LOGEMENT

1/ Habitat social

Bilan 2023 - Evolution de la cotation

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20241017-DEL20241017\_01-DE  
Date de télétransmission : 23/10/2024  
Date de réception préfecture : 23/10/2024

**ETAT DE PRESENCE POINT 1**

Nombre de membres composant le Conseil.....	<b>49</b>
Nombre de Conseillers en exercice.....	<b>49</b>
Présents.....	<b>34</b>
Absents représentés.....	<b>7</b>
Absents excusés.....	<b>7</b>
Absents non excusés.....	<b>1</b>

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX SEPT OCTOBRE à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 1**

**PRESENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme MISSLIN, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme PETER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. AUBRY, M. BADI, M. HARDOUIN, M. KHALED, M. MASTOURI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. GUESMI, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES**

M. BOUILLAUD, Conseiller municipal, représenté par M. FOURDRIGNIER,  
Mme BOULKROUN, Conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN,  
Mme MACALOU, Conseillère municipale, représentée par M. BADI,  
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,  
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,  
Mme OUABBAS, Conseillère municipale, représentée par Mme LE FRANC,  
M. MALHEIRO, Conseiller municipal, représenté par Mme MEDEVILLE.

**ABSENTS EXCUSES**

M. MOKRANI, Conseiller municipal,  
M. SEBKHI, Conseiller municipal,  
Mme DIARRA, Conseillère municipale,  
M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. OURABAH-BERTOOUT, Adjoint au Maire,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal,  
M. MRAIDI, Conseiller municipal.

**ABSENTS NON EXCUSES**

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## **LOGEMENT**

1/ Habitat social

Bilan 2023 - Evolution de la cotation

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.441 à L.441-2-9, relatifs aux conditions d'attribution des logements et plafonds de ressources,

considérant la volonté de la Ville de communiquer sur le bilan du secteur habitat social et des attributions 2023,

considérant la nécessité de faire évoluer la cotation municipale en matière d'attribution de logements sociaux, afin de mieux intervenir auprès des séniors,

### **DELIBERE**

Adopté à l'unanimité

**ARTICLE 1** : PREND ACTE du bilan du secteur habitat social et des attributions de logement sociaux en 2023.

**ARTICLE 2** : APPROUVE l'évolution proposée pour la cotation municipale en matière d'attribution de logements sociaux, à savoir l'attribution de 10 points supplémentaires pour les séniors (à partir de 65 ans).

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 23/10/2024